

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 FEVRIER 2007
COMPTE RENDU FINANCIER

Le présent compte rendu financier couvre la période du 01.01.2006 au 31.12.2006. Le détail joint résulte de la situation de la trésorerie au 31 décembre 2006.

A notre demande des contrôles d'usage ont été réalisés à mi année et en janvier dans de bonnes conditions.

Nous confirmons la bonne tenue, la régularité et la sincérité des comptes. Nous tenons à remercier les trésoriers pour leur travail important qu'elles ont accompli au cours de l'année 2006, mais aussi vous toutes et tous qui améliorez sans cesse la qualité de vos règlements financiers.

Nous vous présentons les documents suivants :

- Compte rendu du contrôle des comptes du 23 janvier 2007
- Réalisation par rapport aux prévisions budgétaires de l'année 2006

La parole est donnée au nom du Groupe de contrôle des comptes à Gérard ROOSS.

Compte-rendu du contrôle des comptes de l'AAA/MU Effectué le 23 janvier 2007

Présents : Liliane Caroff : trésorière – Françoise Pagerie : trésorière-adjointe
Christiane Desvignes – Paul Péres – Gérard Rooss – contrôleurs aux comptes

Liste des différents documents présentés et analysés :

Journal de banque

Relevé de banque au LCL au 29.12.2006 montant : 9 420,92 € conforme au journal de banque.

Relevé de compte au 01.01.2007 sur livret épargne LCL montant : 41 412,87 €

Il ressort de ces différents documents :

Un solde comptable du compte courant de : 17 328,94 € représentant des chèques non encaissés par les destinataires.

Charges constatées d'avance : 14 942,08 € (cautions Becheville – acompte Birmanie...)

Produits perçus d'avance : 22 660,328 € (adhésions 2007 – participation CE – croisière Nice-Séville..)

Solde créditeur au 31.12.2006 : 33 504,85 €

Analyses ponctuelles :

Participation du CE : au titre de la location de containers, les sommes restantes sont mises en provision pour affectation du loyer « containers » des années suivantes.

Location Bettex : recette pour compenser l'absence de cotisation des invités : 180 €

Solde des voyages : la répartition est faite en fonction de l'excédent de l'année passée.

Banquet : vérification de la somme à la charge de l'amicale.

Présentation de la gestion des reversements à l'occasion des voyages, participation CE et Amicale

Répartition des frais de gestion.

CONCLUSION :

Les contrôleurs soulignent l'augmentation des frais de gestion par rapport à l'an dernier.

La présentation des différents documents et explications données n'appellent pas de commentaire.

Les contrôleurs félicitent les trésorières pour la bonne tenue des comptes.

Christiane Desvignes

Paul Péres

Gérard Rooss